



Association loi 1901, 70 rue saint Charles 75015 PARIS, CCP PARIS 51 578 09 V

contact@defense-beaugrenelle.org - <http://defense-beaugrenelle.org/>

Lettre infos. 2021 : Ensemble allons de l'avant en donnant un sens à notre avenir et à celui du quartier

18 janvier 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons nos vœux sincères pour l'année 2021 pour vous et tous ceux qui vous sont proches.

L'épidémie et les règlements sanitaires nous brident tous dans notre vie quotidienne. Notre Comité a dû réduire ses activités, mais nous avons profité de chaque période de « liberté », tout en nous protégeant, pour le faire vivre.

Malheureusement nous n'avons pas pu tenir l'Assemblée Générale annuelle. Nous l'avions programmée pour le mois de décembre, puis au 4 février cette année. L'interdiction de se réunir ne nous le permet toujours pas.

La vie des associations est décisive, elle est une des pièces essentielles de la vie démocratique de notre pays. Dans notre quartier, le Comité s'est toujours saisi de toutes les possibilités qui se présentaient pour la faire vivre : en informant le plus possible les habitants (et ce n'est pas toujours facile alors que nous devons sans cesse questionner), en examinant de près les projets quand nous en avons connaissance, en forçant parfois les élus pour comprendre, en multipliant les démarches, les interventions.

L'année 2020 a été la plus difficile que nous ayons connue en matière de démocratie, alors qu'année d'élections municipales. Les derniers conseils de quartier, dont EMERIAU/ZOLA et DUPLEIX/LA MOTTE PIQUET ont eu lieu en novembre 2019, les seuls de 2020 se sont tenus en décembre, **SANS PUBLIC**. L'ordre du jour du Conseil EMERIAU/ZOLA n'a été connu qu'à l'ouverture de la réunion, en visio-conférence. Qui d'entre vous a utilisé son ordinateur et internet pour suivre les travaux ? Vous auriez pu voir et entendre **que ces réunions « publiques » n'ont aucun intérêt quand elles se déroulent sans les habitants !**

Alors que nous craignons tous l'épidémie, le vendredi 25 septembre 2020, les autorités préfectorales ont expulsé le CENTRE DE SANTÉ de la rue VIALA, c'est un jour noir pour beaucoup d'entre nous (30 000 patients par an !).

Jamais cette structure unique dans le 15^{ème} n'aurait dû être fermée, encore moins, au cœur de la crise sanitaire. Nous enregistrons quotidiennement vos témoignages d'anciens usagers de ce Centre, prouvant que lors de la mise en liquidation de l'ancienne mutuelle, en 2005 la Ville de PARIS avait le devoir de le reprendre. Les maisons médicales (dont nous ne contestons pas l'utilité) ne sont en fait que des cabinets médicaux libéraux, et plus grave, l'aide financière de la VILLE DE PARIS n'est qu'une participation à l'achat de propriété, dans une logique de spéculation immobilière.

Nous poursuivons notre action pour la création d'un CENTRE DE SANTÉ public, municipal. Il est dû aux habitants après en avoir perdu 3 en 15 ans !

Est-ce vraiment la crise sanitaire qui a conduit la Maire de Paris, en octobre, à décider l'aménagement de la rue LINOIS (appris par voie de presse) et les élus du 15^{ème} à ne pas informer les habitants du quartier, leurs associations, des travaux ? Il s'agissait de sécuriser la piste cyclable sur 400 mètres (des places Forest à Charles Michels) sans prendre en compte ce que nous dénonçons depuis la création du centre commercial, et nous ne sommes pas seuls : l'insécurité permanente des piétons, des cyclistes, et des automobilistes. [En 2^{ème} page notre lettre du 18 septembre 2020 au Commissaire Divisionnaire du 15^{ème} arrondissement].

Nous pourrions reprendre nos remarques lors de la délivrance des permis de construire du Centre en 2006 : le péché originel serait-il inamendable ? Pour les élus, pire, on l'aggrave.

Nous continuerons à exiger qu'une étude de la situation réelle soit menée et que de véritables solutions soient trouvées en matière de circulation, de stationnement, malgré les réticences de la direction APSYS du centre commercial qui n'a pour objectif que le profit, au détriment de la tranquillité et de la sécurité des habitants du quartier.

Le classement en Zone Touristique Internationale, pour répondre aux bons vœux de APSYS, a-t-elle un sens aujourd'hui ? Sauf pour obliger des salariés à travailler le dimanche !

Ce qui aurait un sens ce serait des locaux et des moyens supplémentaires pour le BUREAU DE POSTE de l'avenue ZOLA, la réouverture de la MAISON POUR L'EMPLOI, un vrai COMMIS-SARIAT (pas seulement un poste de police fermé dès 18 h et les dimanche et jours fériés). Des parkings moins coûteux pour les clients du Centre, un refus concernant les installations d'équipements festifs sur les toits du Centre, des moyens pour assurer la sécurité sur la dalle Beaugrenelle, à statut public, des places de stationnement pour les cars, et enfin un plan global pour réhabiliter la sous-dalle, alors que nous sommes nombreux à nous interroger sur l'argent public dégagé grâce au Budget participatif !

Est-ce vraiment la crise sanitaire qui freine LA POSTE IMMO pour concrétiser les engagements pris d'aménager la partie de la dalle dont elle est propriétaire (alors que la crèche va enfin quitter ses locaux) et le bailleur 1001 VIES HABITAT d'engager les travaux, y compris de sécurité, réclamés par les associations de locataires de la Tour ?

Comme beaucoup d'entre vous, nous pensons que la COVID a bon dos ! même si nous vous appelons à vous protéger.

NOUS CONTINUERONS AVEC VOUS EN 2021 ! VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS ET NOUS AVONS BESOIN DE VOUS . REJOIGNEZ-NOUS.

COMMENT ET AVEC QUI ONT ÉTÉ DÉCIDÉES LES NOUVELLES RÈGLES DE CIRCULATION RUE LINOIS ? PAS AVEC LES HABITANTS, NI AVEC LEURS ASSOCIATIONS ET AMICALES ! PEUT-ÊTRE AVEC LA DIRECTION DU CENTRE COMMERCIAL ET CELLE DE MONOPRIX !

Nous apprenions en lisant le journal du 23 octobre dernier que la Maire de Paris a décidé de créer 7 nouvelles voies cyclables dans Paris. Dont une rue LINOIS.

Puisque toujours plus de parisiens veulent se déplacer en vélos, pourquoi pas ?

Nous sommes surpris de cette annonce, puisque la piste cyclable existe rue Linois depuis plusieurs années sur 400 mètres, (entre les places Forest et Charles Michels), mais est impraticable en raison des stationnements illicites de voitures, utilitaires, cars et autobus. Et rien de plus ni en amont, ni en aval : pas de piste cyclable sur le Pont des Cadets de Saumur (ancien pont de Grenelle) ni rue des Entrepreneurs, ni avenue Zola !

Nous comprenons, en découvrant un matin les travaux en cours, qu'à juste titre l'objectif est de sécuriser ces pistes, mais surtout de réduire la vitesse automobile. La question s'était déjà posée en 2005 lors des permis de construire du centre commercial. Il avait été évoqué par Mme HIDALGO, alors présidente de la SEMEA 15 et/ou adjointe à l'urbanisme, de faire rouler les autobus en site propre, donc de leur réserver de la chaussée supplémentaire, diminuant la voirie pour la circulation des automobiles. Rien à dire, **nous étions d'accord pour privilégier les transports en commun.**

Mais ça n'a pas été mis en application.

Pire, la Ville de Paris n'a rien exigé du Centre commercial en matière de livraison des boutiques donnant sur la rue.

Pourquoi ? S'il n'y a jamais eu de réponse de la part des élus, nous avons bien compris à l'ouverture du Centre commercial, que l'important était de tout permettre pour que le centre commercial draine le maximum de visiteurs et de clients. Tant pis, si les tarifs des parkings du Centre sont trop coûteux, conduisant les clients à ne pas les utiliser. Cela malgré les engagements pris en Conseil de quartier par le directeur de APSYS promettant de renégocier le contrat signé avec un prestataire privé, chargé de la gestion des parkings.

Aujourd'hui, ce ne sont plus les transports en commun que la Ville de Paris veut privilégier, mais les déplacements en vélos. **La conséquence pour notre quartier ce sont des encombrements permanents rue Linois, et de plus en plus de stationnements le long des trottoirs.**

Les aménagements de la VILLE rue LINOIS aggravent la situation : les utilisateurs de vé-

los et les piétons sont de plus en plus en danger, les voitures sont peut-être moins nombreuses, mais y « séjournent » plus, et pire, les habitants du quartier subissent plus de pollution puisque les moteurs des voitures, des autobus, et des camions tournent au ralenti, pas seulement rue Linois, mais dans toutes les rues du quartier !

Le Comité de Défense n'a pas cessé depuis 2005 de dénoncer les conséquences qu'aurait la reconstruction d'un Centre commercial de surface et de volume démesuré dans un quartier non adapté. Nous l'avons prouvé à plusieurs reprises. Nous n'avons cessé d'intervenir chaque fois que nous le pouvions. Nous n'avons pas été entendus, et aucune autre solution alternative en matière d'aménagement n'a été recherchée.

Cerise sur le gâteau, l'installation d'un voiturier sur les 20 mètres séparant les deux feux piétons du carrefour LINOIS/DE FLERS ! Nous ne savons toujours pas qui a autorisé l'utilisation de l'espace public pour un profit commercial. Avec toutes les conséquences que nous ne cessons de dénoncer, dont l'insécurité du passage piéton entre les deux immeubles du Centre commercial, et le nombre d'accidents enregistrés, parfois dramatiques à ce carrefour.

Voilà pourquoi, nous nous sommes adressés par courrier le 18 septembre 2020 à M. le Commissaire divisionnaire du 15^{ème} arrondissement.

Notre lettre est toujours sans réponse à ce jour ! C'est dire que nous sommes très mécontents, pour ne pas dire en colère.

Nous avons informé Monsieur Philippe GOUJON, maire du XV^{ème} de ce courrier.

Il nous faisait savoir le 30 septembre dernier que « *soucieux de la sécurité des habitants du 15^{ème}, j'ai immédiatement saisi la Direction de la Voirie et des Déplacements et transmis une nouvelle fois au Commissariat du 15^{ème} afin que les mesures nécessaires soient prises dans les meilleurs délais* ».

Si la seule réponse de la Direction de la Voirie de la Ville de Paris est l'aménagement rue Linois de pistes cyclables dans les conditions que nous dénonçons aujourd'hui, sans une réponse globale aux « soucis de sécurité du Maire du XV^{ème} », la situation mérite qu'au plus haut niveau, Mme HIDALGO, Maire de Paris et M. LALLEMANT, Préfet de Police soient saisis.

Nous le ferons.

BRÈVES DU QUARTIER

Impasse Keller

Cette impasse derrière le magasin « La Grande Récré » est laissée à l'abandon car les travaux de rénovation n'ont pas été achevés. Cet endroit est devenu un « urinarium » très fréquenté !

Face à cet état de fait, l'amicale des locataires des immeubles C.D.C. Habitat a adressé un courrier à monsieur le maire pour demander l'achèvement des travaux.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des réponses qui y seront apportées.

Des bonnes nouvelles

-Un nouvel accès du RER C a été mis en service en face de la rue de Javel côté Pont de Grenelle. Il permettra aux usagers d'accéder plus facilement à leur lieu de travail et au centre commercial.

-Des terrains de pétanque ont été créés sur le terre-plein arboré face à la Tour P2.

Il reste maintenant aux associations sportives de les utiliser et de les gérer.

- Les façades des immeubles 21, rue des Quatre Frères Peignot ont été restaurées.

Une poursuite de cette opération est nécessaire au 20 de la rue.

- La chaussée a été refaite rue Hajje suite au problème d'effondrement de celle-ci qui entraînait une stagnation des eaux de pluie.

Conseil de quartier Emeriau-Zola

Nous avons découvert, lors de la réunion en distanciel du conseil de quartier le 22 décembre dernier, que la présidente élue ne pouvait l'être car élue membre non titulaire alors que seuls les membres titulaires peuvent l'être conformément à la charte de fonctionnement des conseils de quartier votée en conseil d'arrondissement.

Nous ne manquerons pas d'interpeller l'adjoint chargé de ce conseil de quartier lors d'une prochaine réunion en mairie.

Tour Keller

La tour Keller, située rue de l'Ingénieur Keller, a été construite en 1975 et est habitée aujourd'hui par plus de 1 500 habitants.

Elle a fait l'objet de graves dysfonctionnements du lundi 30 novembre en fin d'après midi au mardi 1^{er} décembre au matin.

C'est une panne d'électricité interne à la tour qui a privé celle-ci d'éclairage dans les parties communes, les ascenseurs et la distribution d'eau à partir du 7ème étage (car l'alimentation nécessite le fonctionnement d'un surpresseur alimenté par l'énergie électrique).

Le bailleur social a été incapable de trouver une entreprise disponible pour régler ce problème et les groupes électrogènes n'ont pas assuré le relais.

On peut considérer que c'est une véritable mise en danger de la vie d'autrui qui s'est produit dans cet immeuble soumis aux règles IGH (immeuble grande hauteur).

Une interpellation du Préfet est nécessaire pour que la commission de sécurité se saisisse de ce grave dysfonctionnement.

Plateformes en bois dans le quartier

- La plateforme en bois mise en place rue des Quatre Frères Peignot devant les anciens locaux de la régie Vaugirard est en train de se dégrader rapidement, la saleté s'accumule et elle sert d'abri aux rats.

- Il en est de même pour toutes les autres plateformes mises en place et celles plus particulièrement de la rue Beaugrenelle.

Ce sujet sera abordé dans une prochaine réunion en mairie.

Création d'une maison de santé rue Desaix

Nous avons appris lors de la première réunion du conseil de quartier Lamotte-Piquet-Dupleix qu'une nouvelle maison de santé serait installée rue Desaix.

Ce projet est porté par un généraliste implanté dans le quartier Montparnasse qui déplace son cabinet rue Desaix en intégrant quatre infirmières déjà installées dans ce quartier et un nouveau généraliste.

Les travaux d'aménagement de cette maison seront financés par des fonds publics.

Nous sommes très surpris de cette prise en charge par la collectivité.

Travaux sous la dalle Beaugrenelle

Nous demandons une réunion de concertation entre la mairie du 15ème, la SempariSeine les services de voirie, les riverains concernés et leurs associations pour établir un bilan des travaux réalisés et la définition du reste à faire.

Construction d'un équipement festif sur le toit du centre commercial.

Les riverains refusent de nouvelles nuisances sous leurs fenêtres.

Nous soutenons totalement l'action en justice des habitants de la Tour Perspective 1 qui grâce à un référé devant le Tribunal administratif de Paris ont fait arrêter le projet. Ils réclament que le permis de construire déposé par la direction du Centre Commercial et autorisé par la Maire de Paris soit annulé.

Les engagements pris tant par Mme Hidalgo que par le propriétaire du Centre M. Bansay, lors de la construction leur ont été rappelés ; la hauteur de celle-ci ne serait pas augmentée et la toiture entièrement végétalisée ne serait pas ouverte au public.

Avec tous les acteurs concernés par ce projet, nous restons vigilants et nous appelons les habitants des Tours surplombant le Centre : Perspective 1, Beaugrenelle et Keller à poursuivre l'action.

POUR POURSUIVRE ET ALLER DE L'AVANT, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

En raison de la crise sanitaire et des règles imposées par le Gouvernement, nous n'avons pas pu vous réunir en Assemblée Générale annuelle ni en novembre, ni en décembre.

Nous le regrettons et nous allons examiner de quelle manière nous vous soumettrons dans les semaines à venir nos rapports moral et financier pour l'exercice passé, vous présenter comme tous les ans nos perspectives d'action. Nous devons également soumettre à votre vote l'élection du futur conseil d'administration.

Nous avons terminé l'année avec 290 adhérents. En raison de cette année difficile, empreinte de crainte, source de repliement pour beaucoup d'entre nous, certains ayant connu de grandes semaines d'isolement, notre Comité n'a pas atteint le nombre d'adhérents de l'année précédente. Mais nous avons l'espoir de vous retrouver tous rapidement.

Aussi, sans attendre, nous tenons à lancer la campagne d'adhésion pour l'année 2021.

D'ailleurs un certain nombre d'entre vous, nous ont déjà fait parvenir leur cotisation, l'accompagnant d'un soutien financier après la distribution de LA LETTRE INFO dénonçant l'expulsion du CENTRE DE SANTÉ de la rue VIALA, le 28 septembre 2020. Nous les en remercions.

Vous trouverez ci-dessous un bulletin d'adhésion. Nous avons décidé de ne pas augmenter le montant de la cotisation annuelle en le maintenant à 5 € malgré l'augmentation de tous les frais généraux. Nous rappelons que nos seules recettes sont les cotisations et les dons de nos adhérents. Nous ne percevons aucune subvention publique et nos administrateurs sont tous bénévoles.

Nous voudrions vous délivrer votre carte d'adhérent 2021, avant la FIN MARS.

Aussi ne tardez pas, rejoignez-nous en utilisant le bulletin d'adhésion ci-dessous, en y joignant votre versement (de préférence en chèque à l'ordre du Comité de Défense de Beaugrenelle) .

Vous pouvez utiliser les boîtes à lettres de :

- Suzanne BOUVIER Tour Perspective 1
- Agnés ROLLAND Tour Keller – Boîte à lettres N° 292
- Annie HUI BON HOA Tour Beaugrenelle Boîte à lettres N° 152

Rappel de notre adresse postale : 70, rue SAINT-CHARLES 75015 PARIS

<u>J'ADHÈRE AU COMITE DE DEFENSE DE BEAUGRENELLE -FRONT DE SEINE-CHARLES MICHELS pour 2021</u>	
NOM :	Prénom
ADRESSE.....	Téléphone
ADRESSE MAIL	
MONTANT DU VERSEMENT : COTISATION 5 € + DON € = € en espèces ou par chèque.	
Date :	